

**L'IRLANDE : ÎLE-MONDE (XIX^e-XX^e siècles)
HIS 4332
(groupe 20)**

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Nom	Laurent Colantonio
Local	A-6315
Téléphone	(514) 987-3000, poste: 6409
Disponibilités	jeudi 14h-17h, et sur rendez-vous
Courriel	colantonio.laurent@uqam.ca

DESCRIPTEUR OFFICIEL / PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours s'articule à deux niveaux, national et global. En 1801, l'Irlande intègre le Royaume-Uni dans une situation de subordination à son puissant voisin britannique. Jusqu'à la naissance de l'État Libre en 1922, le nationalisme, sous des formes variées, est moteur d'histoire. L'île est désormais divisée en deux entités territoriales distinctes, à l'origine de nouveaux problèmes dont les effets agitent toujours notre présent. Ce cours a pour premier objectif de présenter les enjeux politiques et culturels de la question d'Irlande, ainsi que ses principales étapes, avec le souci d'ancrer cette histoire dans son environnement socio-économique (de la pauvreté du XIX^e siècle au « Tigre celtique » des années 1990) et de présenter les domaines de recherches récemment explorés ou redynamisés (La Grande Famine, la Première Guerre mondiale, etc.) Mais l'histoire de l'Irlande ne se limite pas à son seul cadre national, c'est pourquoi ce cours ambitionne aussi d'enrichir l'analyse en proposant de varier les échelles, afin de mieux comprendre certains phénomènes (circulations, échanges, migrations, diaspora, réseaux, etc.) qui échappent, en partie, aux logiques strictement insulaires ou anglo-irlandaises. Pour cela, nous nous appuyerons, d'une part, sur des études de cas locales, infranationales, et, d'autre part, sur les travaux menés à l'échelle globale (impériale ou planétaire) qui invitent ainsi à franchir les frontières et à interroger la place de l'Irlande et des Irlandais dans le monde depuis deux siècles. Une histoire à voix multiples, arrimée au « monde extérieur ».

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Ce cours thématique s'adresse en particulier aux étudiant-e-s d'histoire ayant déjà suivi le cours d'introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine (HIS 2315).

OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant-e sera en mesure de :

- Connaître l'histoire de l'Irlande contemporaine et de sa diaspora, dans une perspective globale, à différentes échelles (planétaire, impériale, nationale, locale) ;
- Analyser les moments charnières de cette histoire et leurs enjeux ;
- Connaître les principaux débats historiographiques relatifs à l'histoire de l'île, de sa relation avec l'Angleterre et de son intégration impériale et mondiale ;
- Utiliser correctement les notions et les concepts-clés dont les contemporains puis les historiens se sont servis pour analyser l'histoire de l'Irlande contemporaine;
- Analyser et interpréter une source primaire pour aborder une question historique précise ;
- Élaborer une réponse argumentée et communiquer les résultats d'une analyse historique à l'écrit en respectant les normes de la discipline.

Pour les étudiant-e-s issu-e-s d'un programme de formation à l'enseignement (par ex. BES), ce cours contribue en outre au développement des compétences professionnelles suivantes :

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu
<ul style="list-style-type: none">- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève;- Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.	Maîtrise
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	
<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone;	Maîtrise

- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.	Maîtrise
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnelles et les moyens pour y arriver; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.	Maîtrise

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours prendra souvent la forme d'un exposé magistral, en laissant place, autant que possible, au dialogue et à la discussion avec les étudiants. Un temps sera aussi consacré à l'analyse et au commentaire de documents historiques et/ou d'articles se rapportant à l'histoire de l'Irlande contemporaine.

Les étudiants trouveront sur Moodle (<http://www.moodle.ugam.ca/>) les fichiers Powerpoint associés à chaque séance, les textes et les documents abordés pendant le cours (à lire obligatoirement avant chaque séance), des éléments de bibliographie et une documentation complémentaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen de mi-session	30 %	21 février 2017 (90 minutes)
Travail de synthèse	35 %	A rendre pour le 11 avril 2017
Examen de fin de session	35 %	18 avril 2017 (3 heures)

Examen de mi-session

L'examen de mi-session, d'une durée de 90 minutes, aura lieu le 21 février 2017, au cours de la séance 7. Il comportera deux parties et évaluera vos connaissances sur la matière déjà abordée à cette date. Il s'agit d'un examen sans documentation.

Dans la première partie (environ 1/3 de la note), vous aurez à répondre à cinq questions d'identification (au choix parmi une dizaine) de personnages, d'événements, de notions/idées. Pour chacune, vous présenterez le personnage/événement/notion en quelques lignes (4-6 phrases). Exemple : Thomas Davis / émancipation des catholiques / nationalisme constitutionnel.

Dans la seconde partie (environ 2/3 de la note), vous devrez formuler une réponse développée et structurée à l'un des deux sujets proposés (au choix), en un minimum de trois pages, interligne simple. Exemple : Les hiérarchies sociales en Irlande au XIX^e siècle. Cette seconde partie de l'examen évaluera vos connaissances, votre capacité à utiliser à bon escient les notions et concepts développés par les historiens, ainsi que votre aptitude à la synthèse et à la réflexion historiques, en réponse à une question complexe. Consignes : vous commencez par une introduction, dans laquelle vous annoncez le sujet à traiter, vous définissez les notions-clés du sujet, vous formulez une hypothèse/problématique et vous annoncez votre plan. Ensuite, votre démonstration doit être argumentée (appuyée sur des exemples précis) et développée dans un plan organisé (en deux ou trois parties). Le tout se termine par une conclusion. Pensez à soigner votre français.

Travail de synthèse

Il consistera en une présentation écrite de l'état des connaissances, des enjeux, mais aussi des débats historiographiques sur un thème en lien avec le cours. Au préalable, vous aurez effectué une recherche bibliographique (au minimum cinq livres ou articles spécialisés). Vous vous appuieriez sur ces lectures pour préparer votre travail de synthèse (entre 5 et 8 pages). Vous pourrez décider du thème par vous-même, en accord avec le professeur, ou bien le choisir dans une liste qui vous sera proposée via moodle (ex : Belfast, la guerre de la dîme, les soldats irlandais dans l'empire Britannique, les loisirs populaires, la Constitution de 1937, etc.). Des précisions seront apportées au cours de la session. Le travail est à remettre au plus tard à l'avant-dernière séance du calendrier.

Examen de fin de session

L'examen de fin de session, d'une durée de trois heures, aura lieu le 18 avril 2017, au cours de la dernière séance. Il comportera trois parties et évaluera vos connaissances à partir de la matière abordée tout au long de la session et de vos lectures sur l'ensemble de la période. Il s'agit d'un examen sans documentation.

Dans la 1^e partie (environ 30 % de la note), vous aurez à répondre à 5 questions d'identification (au choix parmi une dizaine) de personnages, d'événements, de notions/idées. Pour chacune, vous présenterez le personnage/événement/notion en quelques lignes (4-6 phrases).

Dans la 2^e partie (environ 35 % de la note), vous devrez formuler une réponse développée et structurée à l'un des deux sujets proposés (au choix), en trois pages environ, interligne simple, qui portera sur la matière étudiée depuis la semaine de lecture. Cette 2^e partie de l'examen final évaluera vos connaissances, votre capacité à utiliser à bon escient les notions et concepts développés par les historiens, ainsi que votre aptitude à la synthèse et à la réflexion historiques, en réponse à une question complexe. Consignes : vous commencez par une introduction, dans

laquelle vous annoncez le sujet à traiter, vous définissez les notions-clés du sujet, vous formulez une hypothèse/problématique et vous annoncez votre plan. Ensuite, votre démonstration doit être argumentée (appuyée sur des exemples précis) et développée dans un plan organisé (en deux ou trois parties). Le tout se termine par une conclusion. Pensez à soigner votre français.

Dans la 3^e partie (environ 35 % de la note), vous devrez formuler une réponse développée et structurée au sujet proposé (obligatoire, sans choix) en trois pages minimum, interligne simple, qui portera cette fois sur l'ensemble de vos lectures et de la matière abordée au cours de la session. Cette 3^e partie de l'examen final évaluera, comme la précédente, vos connaissances, votre capacité à utiliser à bon escient les notions et concepts développés par les historiens, ainsi que votre aptitude à la synthèse et à la réflexion historiques, en réponse à une question large. Consignes : vous commencez par une introduction, dans laquelle vous annoncez le sujet à traiter, vous définissez les notions-clés du sujet, vous formulez une hypothèse/problématique et vous annoncez votre plan. Ensuite, votre démonstration doit être argumentée (appuyée sur des exemples précis) et développée dans un plan organisé (en deux ou trois parties). Le tout se termine par une conclusion. Pensez à soigner votre français.

Politiques d'évaluation



Règlement 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18](#)

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12^e semaine du trimestre, soit à la 13^e semaine du trimestre (du **27 mars 2017 au 9 avril 2017**). Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à l'inscrire nommément à votre plan de cours ou à votre entente d'évaluation pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'hiver 2017. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

Modalités de consultation des travaux et des examens :

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

Retard : Sans entente préalable, une pénalité de 5% par jour ouvrable sera imposée à chaque travail remis en retard.

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département d'histoire, décrites dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire*, disponible au département d'histoire et en ligne à l'adresse : http://histoire.uqam.ca/upload/files/Nouveau_Guide_decembre_2014.pdf

LECTURES OBLIGATOIRES

Jean Guiffan, *La question d'Irlande*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006 (1^e éd.1989). Ce manuel est en vente à la COOP. Les pages à lire pour chaque séance (édition 2006) sont indiquées ci-dessous dans le calendrier des séances.

Une bibliographie générale, ainsi que d'autres lectures obligatoires (sources primaires, articles, chapitres de livres, etc.) associées à chaque séance vous seront communiquées au moins une semaine à l'avance via moodle (<http://www.moodle.uqam.ca/>).

CALENDRIER DU COURS

cours	Date	Contenu	Lectures
1	10 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation générale / plan de cours / entente d'évaluation ▪ Les origines de la « question d'Irlande » 	
2	17 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Économie, société et religion avant la Grande Famine 	- Guiffan, p. 9-29
3	24 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La question nationale, de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle 	- Guiffan, p. 29-46 - Article O'Connell *Doc : Acte d'Union (1801)
4	31 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Grande Famine (1846-1851) et ses conséquences 	- Guiffan, p. 47-49 - Dossier Grande Famine
5	7 février	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Irlande et les Irlandais dans le monde au XIX^e siècle 	- Article Irlande/Empire
6	14 février	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la Famine : transformations sociales et nouvelles impulsions politiques, 1^e partie 	- Guiffan, p. 49-80 - Dossier Home Rule / nationalisme culturel
7	21 février	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après la Famine : transformations sociales et nouvelles impulsions politiques, 2^e partie ▪ <u>Examen de mi-session (90 minutes)</u> 	
8	28 février	Semaine de lecture	
9	7 mars	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La « Révolution irlandaise » (1912-1923), 1^e partie 	- Guiffan, p. 80-117 *Doc : Proclamation de la République (1916)
10	14 mars	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La « Révolution irlandaise » (1912-1923), 2^e partie 	- Article Coquelin
11	21 mars	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux Irlandes, de la partition aux années 1950-1960 	- Guiffan, p. 118-149 et 195-203 *Doc : Special Powers Act (1922) *Doc : Constitution de 1937
12	28 mars	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les « Troubles » en Irlande du Nord (1968-1998) et le processus de paix 	- Guiffan, p.203-260
13	4 avril	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La République depuis les années 1960, entre tradition et modernisation ▪ <u>Évaluation en ligne des enseignements</u> 	- Guiffan, p.150-193 *Doc : Accord du vendredi Saint (1998)
14	11 avril	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Irlande et le monde au XX^e siècle ▪ <u>Remise du travail de synthèse</u> 	- Article Gillissen
15	18 avril	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Examen de fin de session (3 heures)</u> 	

